



TOURNOIS D'ENCOURAGEMENT DU CDJE 44

1. ORGANISATION GENERALE

1.1. Structure

Les tournois d'encouragement se déroulent sur 4 journées : 3 samedis et 1 dimanche. Les tournois sont répartis géographiquement : Vignoble, Estuaire, Banlieue Nantaise. Les tournois sont sous le contrôle d'un responsable désigné par le comité départemental. Ce dernier peut également être l'arbitre des TE.

1.2. Déroulement de la compétition

Chaque tournoi se fait au système suisse à 5 rondes pour les samedis et 7 rondes pour le dimanche.

1.3. Engagements

Chaque responsable de club devra faire parvenir au responsable départemental la liste nominative des joueurs participant **au plus tard le jeudi de la "compétition" jusqu'à 20h00**. Cette liste comprendra les : Nom, prénom, club et n° FFE de chaque engagé.

Il ne sera pas possible de s'engager sur place sauf décision exceptionnelle jugée par l'arbitre.

1.4. Licences - Adhésions

Chaque participant doit être licencié à la FFE auprès d'un club de Loire-Atlantique pour la saison en cours.

1.5. Conditions de participation

Les tournois d'encouragement sont ouverts aux catégories suivantes : U8 (Petit-Poussin), U10 (Poussin), U12 (Pupille), U14 (Benjamin). Cette compétition s'adresse plus particulièrement aux joueurs ne jouant pas les premiers rôles dans leurs catégories respectives. Le responsable départemental sera à même de juger.

2. ORGANISATION DE LA COMPETITION

2.1. Calendrier

TE	Date	Lieu
R1	16-nov	Gétigné
R2	11-janv	Pornic
R3	08/03 ou 15/03	Sautron
Finale	04-mai	Saint Nazaire

Le dernier tournoi est programmé sur une journée. Il s'agit d'une finale : Pour y participer, il faut avoir au moins joué une ronde de la saison en cours (sauf cas exceptionnel, jugé à même par le responsable départemental).

2.2. Locaux, salles

Les clubs choisis pour organiser une journée de cette compétition devront fournir des locaux assez vastes. Dans l'idéal, une salle est consacrée aux joueurs et une autre aux parents, accompagnateur avec le bar. Ceci pour permettre aux joueurs de jouer au calme dans de bonnes conditions.

Un tournoi parallèle pourrait avoir lieu pour les accompagnateurs.

2.3. Matériel

Le club organisateur gère le matériel en fonction du nombre de participants engagés. Il peut bénéficier du matériel du CDJE 44 (sur demande). Le matériel sera rangé une fois le tournoi terminé. Ceci par respect pour les joueurs n'ayant pas terminé leur partie.

2.4. Organisateur

Le club accueillant le tournoi désigne un organisateur responsable de l'installation du matériel. Ceci en relation avec l'arbitre. Cet organisateur sera autorisé à pénétrer dans l'aire de jeu durant les parties. Par ailleurs, l'organisateur devra donner au responsable départemental au moins un mois avant le début de la compétition le lieu et adresse de la compétition.

2.5. Arbitres

Le club recevant le tournoi devra engager un arbitre fédéral, ayant le niveau minimum Open 1. Il est demandé aux clubs engageant des participants de désigner au moins un arbitre diplômé, chargé de seconder l'arbitre principal. Seuls les arbitres et l'organisateur (voir § 2.4) seront autorisés à pénétrer dans l'aire de jeu durant les parties.

3. DEROULEMENT DES MATCHS

3.1. Règles

Les règles appliquées seront celles des parties rapides en ne perdant pas de vue qu'il s'agit de jeunes enfants désirant d'abord jouer.

3.2. Cadences des parties

Tournois du samedi :

Chaque joueur disposera de 12' + 3s par coup.

Tournoi du dimanche :

Chaque joueur disposera 15 minutes + 5 secondes par coup.

3.3. Horaires des rondes

Tournois du **samedi** > Pointage : 13h45-14h05

Ronde 1 : 14h20 – Ronde 2 : 15h – Ronde 3 : 15h40 – Ronde 4 : 16h20 – Ronde 5 : 17h

Tournoi du **dimanche** > Pointage : 9h-9h30

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 10h50

Ronde 3 : 11h40

Ronde 4 : 13h20

Ronde 5 : 14h10

Ronde 6 : 15h00

Ronde 7 : 15h50

Remise des prix à 17h15

[3.4. Homologation](#)

Le tournoi est homologué FFE. Les résultats seront en ligne sur le site de la FFE après chaque tournoi joué.

4. RECOMPENSE ET CLASSEMENT

[4.1. Challenge individuel](#)

Le challenge repose sur un système de points :

- Attribution d'un nombre de points aux résultats : Victoire 30 – Nulle 15 – Défaite 5
- Attribution de points à la participation :
 - 5 points pour 1 TE
 - 10 points pour 2 TE
 - 20 points pour les 3 TE

Les 3 premiers et les 3 premières du classement général des 3 rondes plus la finale recevront une coupe ou un trophée s'ils sont présent le jour de la finale.

[4.2. Challenge clubs](#)

Les 3 meilleurs clubs recevront une coupe ou un trophée. Pour cela, on utilisera l'attribution individuel des points de la totalité des joueurs sur les 4 rondes (3 rondes du samedi et la Finale).

[4.3. La finale du TE](#)

Répartition des récompenses :

Le premier et la première du classement général de la finale recevront une coupe ainsi qu'un bon pour la participation à un rapide du 44.

Les 3 premiers et les 3 premières de chaque catégorie recevront une récompense : U8 – U10 – U12 – U14

Les autres recevront une médaille.